

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Découtè lo monument Davet, pè Cully  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194975>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

me, le principal employé du photograhe son-  
nait à la porte du numéro 14 de la rue de la  
Bienfaisance, et, endossant l'entière respon-  
sabilité de la faute, présentait à M<sup>me</sup> Leroy  
les excuses de son patron pour l'erreur com-  
mise.

— Voici l'épreuve photographique de ma-  
demoiselle et je vous prie de vouloir bien,  
madame, me remettre en échange celle de  
M. le comte de la Blanchardière, qui vous a  
été adressée par mégarde.

Mais le rusé compère se garda bien de ra-  
conter que l'autre épreuve avait été envoyée  
au comte de la Blanchardière.

Ce dernier, vers la même heure, au n° 6  
de la rue François Ier, le moment de sur-  
prise une fois passé, dans une muette admi-  
ration, contemplait le portrait en pied de la  
ravissante jeune fille que le hasard venait de  
placer sous sa main.

De taille au-dessus de la moyenne et bien  
prise, ses belles épaules tombantes, comme  
la richesse de son corsage, possédaient ce  
charme troublant qui exerce une véritable  
fascination sur la cervelle des hommes. Ses  
cheveux, d'un joli blond cendré, relevés aux  
tempes, couronnaient le front de leur masse  
compacte, et ses grands yeux doux, ombragés  
d'épais sourcils admirablement arqués,  
sans nulle crainte de laisser deviner la pen-  
sée, regardaient bien en face. Le nez des-  
cendait droit à la lèvre, un peu forte peut-  
être, à peine estompée d'un duvet naissant,  
et l'ovale parfait du visage se terminait par  
un menton rond, fin comme le bord d'une  
coupe.

Captivé par cette gracieuse image et assez  
intrigué par cette apparition inattendue, le  
comte de la Blanchardière résolut de tirer  
l'incident au clair. Sans plus tarder, il se met-  
tait en campagne, et, dès le soir même, il  
apprenait le nom de cette ravissante per-  
sonne.

Fille unique de l'un des gros marchands  
de soieries de la rue des Jeûneurs, M<sup>lle</sup>  
Adrienne Leroy était la joie et l'orgueil de  
ses parents, qui, retirés du commerce après  
fortune faite, suivant l'expression chère au  
monde du négoce, occupaient rue de la  
Bienfaisance un hôtel leur appartenant. Les  
mieux renseignés chiffraient leur avoir à plu-  
sieurs millions, et ce n'était un secret pour  
aucun que le père laisserait à Adrienne la  
liberté la plus complète dans le choix d'un  
mari.

Le dimanche suivant, un peu avant la  
messe de midi, adossé à l'un des piliers du  
grand portail de l'église Saint-Augustin, M.  
de la Blanchardière se tenait en faction. Grâce  
à l'image photographique nettement gravée  
au fond dans sa mémoire, il reconnut sans  
peine M<sup>lle</sup> Leroy dans l'élégante jeune fille  
qui, après avoir touché de son doigt ganté le  
bord du bénitier, se retourna pour offrir gra-  
cieusement l'eau sainte à la dame âgée qui  
l'accompagnait.

Durant la messe, il ne quitta pas Adrienne  
des yeux et l'impression produite par le vi-  
vant modèle acheva l'œuvre si bien commen-  
cée par la photographie. Frappé du coup de  
foudre, M. de la Blanchardière n'eut plus  
alors qu'un seul objectif : conquérir le cœur  
de M<sup>lle</sup> Leroy et demander sa main.

Rien d'ingénieux comme un amoureux  
quand il s'agit de le rapprocher de sa belle !  
Huit jours après, au bal dans une maison

amie, M. de la Blanchardière se faisait pré-  
senter à M<sup>me</sup> Leroy et sollicitait d'Adrienne  
la faveur d'une contredanse.

M<sup>lle</sup> Leroy ne fut guère surprise de cette  
invitation, car, du premier coup, elle avait  
parfaitement reconnu le bel inconnu de la  
photographie. Son instinct féminin aidant,  
elle devina vite les vrais motifs de cette pré-  
sentation. L'élégance de son cavalier, sa dis-  
tinction native accordaient pleine satisfaction  
à son amour-propre ; aussi se sentit-elle dis-  
posée à accueillir favorablement ses avances  
et la soirée n'était pas achevée qu'elle sa-  
vait à quoi s'en tenir sur les intentions ma-  
trimoniales du comte de la Blanchardière.

Nul besoin d'être grand clerc pour prédire  
ce qu'il advint. Pour l'ordinaire, l'amour ap-  
pelle l'amour et le cœur de la blonde  
Adrienne ne résista pas aux puissantes sé-  
ductions de la voix du jeune homme qui, en  
termes si éloquentes, savait traduire les senti-  
ments de son âme.

De la part des parents, intérieurement flat-  
tés par la particule nobiliaire du comte, au-  
cun obstacle ne survenant, le consentement  
fut vite accordé et le mariage promptement  
décidé.

Entourée du léger nuage de ses voiles  
blancs, elle était vraiment charmante, M<sup>lle</sup>  
Leroy, lorsque, conduite par son père, rou-  
gissante et émue, elle gagna le chœur de  
l'église Saint-Augustin.

Sa longue robe balayait les dalles et laissait  
à peine apercevoir le bout de ses souliers de  
satin chausant un pied mignon, nerveux et  
bien cambré ; quelques fleurs d'oranger  
étaient artistement semées dans sa cheve-  
lure, et l'on retrouvait à son corsage et sur  
sa jupe ce symbole de la pureté et de l'in-  
nocence.

Quand, au sortir de la sacristie, elle appa-  
rut heureuse au bras de son mari, un murmure  
flatteur parcourut la longue haie des in-  
vités et des curieux, symétriquement rangés  
au bord de la nef, afin de leur livrer libre  
passage.

C'était en effet un joli couple qui s'avan-  
çait à la tête du nombreux cortège des gens  
de la noce ; ces beaux enfants, dans l'éclat  
radieux de leur pleine jeunesse, n'étaient-ils  
pas aux yeux de tous la gracieuse image du  
Printemps et de l'Amour !

Le commis de Liebert, auteur involontaire  
de la bienheureuse bévue, assistait au maria-  
ge, car M. de la Blanchardière avait spécia-  
lement tenu à lui témoigner sa reconnais-  
sance et, bien mieux, pour en perpétuer le  
souvenir, l'envoi d'un joli bronze de chez  
Barbedienne avait accompagné l'invitation.

Et maintenant, lecteurs, comme dans les  
contes de fées, il ne nous reste plus qu'à  
nous associer au bonheur des nouveaux  
époux et à leur souhaiter nombreuse posté-  
rité.

Henri DATIN.

**La chatte de Newton.** — On ra-  
conte que Newton travaillait depuis dix  
ans à établir des calculs longs, compli-  
qués et difficiles. Un jour il laissa près  
du manuscrit qu'il venait d'achever une  
lampe allumée et sortit un moment.

Il avait une chatte qu'il aimait beau-  
coup, et qui, ronronnant sur un coin du  
bureau, le regardait de ses yeux demi-

clos écrire et allonger ses interminables  
colonnes de chiffres. La chatte, en l'ab-  
sence du maître, sauta sur le monceau  
de papiers et renversa la lampe. Les  
feuilles prirent feu ; quand Newton ren-  
tra, il ne restait plus de son prodigieux  
labeur de dix années que des bri-  
bes de papier noirci qui voltigeaient  
dans l'air. Il contempla le désastre et,  
passant la main sur le dos de la bête :

— Tu ne te doutes pas, lui dit-il dou-  
cement, du mal que tu m'as fait !

Et rallumant sa lampe, il se remit au  
travail.

C'était sa façon de lancer le *Go ahead*  
des Américains.

### Découté lo monument Davet, pè Cully.

Y'a on part dè dzo, dou citoyens dâo  
Gros dè Vaud étiont z'u pè Lavaux po  
affèrè et sont z'u trovâ dâi vilhio z'amis  
d'écoula militère, pè Cully. Dè bio sa-  
vâi que lè z'amis Culliérans ne lè z'ont  
pas laissi assâiti et que l'a failu agottâ  
cé Lavaux qu'est tant bon, que redé-  
mandè. Mâ s'on est pas solido ad pou-  
sto, sè faut démaufiâ dè cliiâo tenâbliès  
dein lè câvès dâo vignoublio, kâ cliiâo  
tsancro dè vegnolans ont lo diablo po  
vo z'en fèrè preindrè onna bombardâia.  
Tot ein fifeint et ein déveseint dè çosse  
et cein, l'ein sont venus su lo compto  
dâo brâvo majo Davet à quoui on va  
fèrè on estatua pè Lozena et coumeint  
on lâi a dza met onna pierre pè Cully,  
âo bord dâo lé, que lâi dient lo « monu-  
ment », lo compagnons dâo bord dâo  
Talent ont volliu allâ cein vairè.

Quand l'ont z'u vu l'affèrè, la né étai  
quie et c'étâi bintout lo momeint d'allâ  
preindrè lo trein ; mâ failiâi bairè onco  
on verro, et tandi que l'âi allâvont, ion  
dâi lulus qu'étâi restâ vai lo lé, coumen-  
civè à vairè tot troblie et n'étâi pequa  
bin solido su sè tsambès. Quand vai lè  
z'autro modâ, vâo s'eimbantsi assebin,  
mâ ein passeint decoutè lo « monu-  
ment », onna brelantchâ lo fe allâ bailli  
dè la tète contrè la baragne ein fai  
qu'est déveron. Lo gaillâ qu'étâi tot  
étourlo et que ne vayâi perein, s'ac-  
crotse âi barreaux et lâi se crampounè.

— Sarâi bin lo diablo s'on lè rat-  
trapé pas, se sè peinsâ ! etsè met à tracé  
tant bin que pâo ein sè rategneint adé âi  
barreaux. Mâ âo bet d'on momeint,  
diabe lo pas que trovâvè lo bet dè cliiâ  
palissarda ; ye verivè, verivè et avâi  
dza bailli lo tor dou âo trâi iadzo,  
quand lo gaillâ coumeincé à s'eimpa-  
cheintâ et à s'eingrindzi. Adon sè met à  
ruailâ coumeint on possédâ, que cein fâ  
reveri lè z'autro, que lâi criont :

— Qu'as-tou ?

— Cliiâo pouésons, m'ont einclliou !  
se repond.

L. MONNET.